



Arc Club Milhaudois



SAISON 2021 / 2022

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Adresse Mail :
N° de Téléphone :	N° de Portable :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :

CERTIFICAT MEDICAL

Date de la visite :	N° d'agrément :	Questionnaire Santé :	<input type="checkbox"/> OUI
---------------------	-----------------	-----------------------	------------------------------

TYPE DE LICENCE Arc Classique Arc Poulie Arc Nu

Paiement de la cotisation en 3 chèques

<input type="checkbox"/> Poussin : 167 € (Licence + Cotisation)	<input type="checkbox"/> Jeune -21 ans : 180 € (Licence + Cotisation)
<input type="checkbox"/> Adulte : 204 € (Licence + Cotisation)	<input type="checkbox"/> Découverte : 67 € (Licence + Cotisation) Avril

La licence sera validé par le club que si toute les pièces sont fournies

KIT PETIT MATERIEL PERSONNEL DE L'ARCHER

<input type="checkbox"/> Kit carquois, 6flèches, protège bras, palette et dragonne (3 tarif) kit <input type="checkbox"/> n°1 50 € <input type="checkbox"/> n°2 64€ <input type="checkbox"/> n°3 69€
<input type="checkbox"/> Flèches cross x : 4,5€ <input type="checkbox"/> Flèche carbon impact 6,5€ <input type="checkbox"/> caution prêt d'arc non encaissée : 50€

TENUE DE CLUB

<input type="checkbox"/> Polo Adultes = 25 €	<input type="checkbox"/> Tee-shirt enfant = 15 €	<input type="checkbox"/> Tailles =
--	--	------------------------------------

RESPONSABLE LEGAL(E) de L'ARCHER(E) MINEUR(E)

Représentant légal :	N° de Portable :
N° de Téléphone :	Adresse Mail :

- M'engage à venir chercher mon enfant dès la fin du cours
- J'autorise le club à utiliser des photos ou mon enfant est présent

Signature de l'archer(e) :
Signature du représentant légal(e) :

Pièces à fournir à l'inscription: 1 certificat médical ou questionnaire santé, 1 photo d'identité, le règlement, fiche adhésion.

Récapitulatif :

- Licence =
- Cotisation = Paiement c / 3 fois =
- caution Arc = Kit petit matériel =
- Tenue Club = Petit matériel au détail =

Au vue de la crise sanitaire actuelle et conformément à la loi n° 2021-1040 du 5/8/2021, un pass sanitaire valide sera demandé aux adultes.
Il sera également demandé pour aux 12 ans – 17 ans à compter du 30/09/2021.
De plus, le protocole sanitaire de la FFTA sera appliqué.
Toute personne ne respectant pas ces obligations se verra refuser l'accès au club.